

Direction des Ressources Humaines,
des Assemblées et des Finances
Services des Assemblées et de la Comptabilité

Arrêté N°21-1636

désignant Madame Sophie MALIGE
représentante de la Présidente du
Conseil départemental en qualité de
Présidente de la commission d'appel
d'offres le 14 juin 2021

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;
- VU l'article 22 du code des marchés publics ;
- VU l'article L 3121-22 et L 3121-23 du code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD_15_1001 en date du 2 avril 2015 constatant l'élection de Madame Sophie PANTEL en qualité de Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD_15_1008 en date du 27 avril 2015 portant désignation des représentants du Conseil départemental au sein des diverses commissions, comités et organismes ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La Présidente du Conseil départemental, présidente de droit de la commission d'appel d'offres, désigne Mme Sophie MALIGE en qualité de représentante pour la Commission d'Appel d'offres du lundi 14 juin 2021.

ARTICLE 2 : Mme Sophie MALIGE reçoit délégation pour signer tous les actes nécessaires au suivi des travaux de la commission d'appel d'offres.

ARTICLE 3 Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Mende, le 11 juin 2021
La Présidente du Conseil Départemental
Sophie PANTEL

